

Agbotsè et Aboka en croisade contre les comportements inciviques dans le Golfe



La préfecture du Golfe a lancé mercredi à Lomé une série de formation à l'intention des leaders communautaires sur le thème « le leader communautaire face au défi de la restauration de sa dignité, de la préservation de la paix et de la cohésion sociale ». L'initiative vise la redynamisation des bureaux des CCD, CVD et CDQ de ladite préfecture. Pour Kossi Aboka, président de la délégation des préfectures du Golfe et d'Agoè-nyivé, la formation marque aussi la fin de l'impunité des contrevenants aux codes de l'environnement et de la santé du Togo.

La formation des leaders communautaires de la préfecture du Golfe a démarré à Amadohomé. Elle entend renforcer du 26 au 28 septembre prochains les capacités opérationnelles à 600 leaders communautaires notamment les chefs traditionnels et redynamiser les bureaux des CCD, CVD et CDQ.

Non seulement elle veut rendre opérationnelle ces leaders mais aussi les sensibiliser sur leurs rôles vis-à-vis des jeunes en « ces périodes électorales où l'incivisme politique et la désobéissance civile prennent de l'ampleur au sein de la jeunesse ».

« Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes dans une période où les élections sont à deux pas. Nous allons à

travers cet atelier voir quelles sont vos responsabilités et qu'est-ce que nous devons faire en tant que citoyen togolais pendant ce temps-là », a indiqué Komlan Agbotsè, préfet du Golfe.

{loadmoduleid 210}

La formation est axée sur cinq (5) points. Il s'agira entre autres de faire aux participants un aperçu général sur les textes législatifs et réglementaires organisant le statut des chefs traditionnels au Togo, de monter les défis des CDB, d'exposer l'importance des leaders communautaires dans le développement local et d'évoquer le rôle et la responsabilité de ces leaders en période électorale.

Pour le président de la délégation spéciale des préfectures du Golfe et d'Agoè-nyiévé, la formation devrait sonner le glas aux comportements inciviques. Aux ignorants de la loi, Kossi Aboka promet désormais user le bâton.

«Vous sortez vous voyez des gens qui ramassent le sable dans la rue, d'autres jettent des ordures dans les caniveaux et d'autres encore construisent dans la rue. Ce sont des comportements d'ignorance... Il y a le code de l'environnement et sur la santé publique qui interdit cela. Par exemple, désormais quelqu'un qui dans un véhicule crache doit payer une amende, quelqu'un qui ramasse du sable dans la rue doit être puni et quelqu'un qui jette des ordures dans les caniveaux doit être amendé. On n'ira plus de mains mortes » a prévenu M. Aboka.